

Mode de vie



La rigueur

Ta mission: être « su'a coche » !

- Je me rends à tous mes cours à l'heure prévue.
- Au son de la deuxième cloche, je suis assis à mon bureau et prêt à travailler.
- J'apporte en classe uniquement le matériel nécessaire à mon travail scolaire et mon agenda.
- Je laisse mon manteau et mon sac dans le casier.

La collaboration

L'ÉSO: pour apprendre à vivre ensemble.

- J'utilise une communication verbale et non verbale adéquate (sans insulte, sacre, menace, vulgarité ou arrogance) en ayant un ton de voix de conversation.
- Je m'habille en fonction des activités auxquelles je participe.

La bienveillance

L'ÉSO: c'est ton monde, prends en soin!

- J'adopte, en tout temps, un comportement sécuritaire pour moi et pour les autres (à l'intérieur et à l'extérieur) et je me déplace en marchant.
- Je garde en bon état les lieux et le matériel qui sont à ma disposition et je jette mes déchets à la poubelle.
- Je respecte le mobilier extérieur et la nature (aucun graffiti ou vandalisme).

L'ÉSO, plus qu'une école: une institution où l'apprentissage et le respect sont l'affaire de tous.



Gilles Vigneault a dit: la meilleure façon de défendre une langue, c'est de la parler bien, de l'écrire le mieux possible et de la lire beaucoup... À ÉSO, c'est la langue française que nous souhaitons valoriser dans toute sa splendeur.

Matrice des comportements enseignés et attendus:



	Rigueur	Collaboration	Bienveillance
En tout temps et en tout lieu	Je respecte les consignes des adultes. Je respecte en parole et en geste les adultes et les élèves. Je suis au bon endroit au bon moment. Je prends soin du matériel de l'école et de l'environnement. Je me déplace en marchant.		
En classe	- Je suis assis à ma place et prêt à travailler au son de la deuxième cloche. - J'apporte seulement le matériel requis pour le cours. - Je fais le travail demandé au moment demandé.	Je lève la main et j'attends le droit de parole.	J'utilise adéquatement le matériel et je prends soin du mobilier.
Toilettes / vestiaires	- J'utilise la cabine de toilette une personne à la fois. - J'utilise le vestiaire seulement pour me changer.	- Je respecte l'intimité de tous. - Je quitte dès que j'ai terminé.	J'utilise le matériel et les installations selon leur fonction.
Corridors / Casiers / escaliers	Je laisse les allées dégagées.	- Je respecte l'espace des autres. - Je conserve le casier que l'on m'a assigné.	Je laisse mes effets personnels dans mon casier.
Gymnase	- Je porte la tenue sportive exigée. - Je respecte les règles du plateau sportif.	- Je respecte le matériel mis à ma disposition. - Je participe aux activités proposées.	Je fais preuve d'un bon esprit sportif.
Cafétéria	Je mange dans les endroits autorisés.	- Je respecte la file d'attente. - Je rapporte mon cabaret aux endroits assignés.	Je garde les lieux propres et je mets mes déchets à la poubelle.
Bibliothèque	Je retourne les livres à la date prévue et en bon état.	Je range le matériel de la bibliothèque au bon endroit.	- J'adopte un comportement calme et respectueux. - Je chuchote afin de ne pas déranger les autres.
Terrain de l'école		Je circule dans les zones permises.	- Je respecte la nature (les arbres, les plantes, le potager, etc.). - Je respecte le mobilier urbain.

En tout temps, je m'engage dans ma réussite avec le CRABE !

Collaboration
Rigueur
Appartenance
Bienveillance
Ensemble



RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Utilisation du carnet scolaire:

- J'utilise mon carnet scolaire correctement, il s'agit d'un outil scolaire qui permet, entre autres, de contrôler les autorisations de circuler pendant les heures de cours. Je garde en tête qu'à tout moment un adulte peut me demander de le consulter! Je dois donc toujours avoir mon carnet scolaire avec moi pendant les heures de classe.



Rigueur:

- Je suis présent à tous mes cours. En cas d'absence, je m'assure que mon absence a été motivée à l'école par mes parents.
- Je n'utilise l'ascenseur de l'école que si j'ai en main l'autorisation écrite de l'utiliser (un billet médical confirmant un handicap temporaire ou permanent sera demandé en échange d'une autorisation d'utilisation écrite remise par le secrétariat de niveau).
- Je suis conscient que si j'apporte des objets personnels à l'école, celle-ci ou le CSSMI ne sont pas responsables s'il y a vol ou bris.
- Si je dois quitter l'école avant la fin des cours, je me présente au bureau des surveillantes pour faire autoriser et inscrire mon absence (tout départ non expliqué sera considéré comme un cours «séché»).



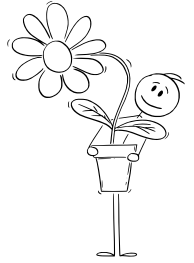
Collaboration:

- Je me présente à l'école avec une tenue vestimentaire adéquate et conforme aux valeurs du milieu éducatif qu'est l'ÉSO.
- Je m'identifie (prénom et nom) lorsque l'on me demande de le faire et je présente ma carte étudiante au besoin.
- À la fin des cours, je me dirige rapidement à mon autobus, sans flâner, sachant que le départ des autobus a lieu 15 minutes maximum après la fin de la 4e période.
- En cas d'urgence qui nécessite une évacuation de l'école, j'écoute les consignes transmises par mon enseignant, je me dirige calmement vers les escaliers de secours et je me dirige vers le point de rassemblement à l'extérieur pour donner ma présence à mon enseignant.
- Je collabore avec la direction de l'école si elle me demande d'ouvrir mon casier afin d'en vérifier le contenu (l'école est la propriétaire du casier).
- Je collabore si, considérant certaines informations obtenues, la direction de l'école m'informe qu'elle doit procéder à une fouille de mes effets personnels. C'est une question de sécurité.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Bienveillance:

- Lorsque j'arrive à l'ÉSO, je me débranche des appareils électroniques et je me reconnecte sur l'humain.
- J'écoute adéquatement la personne qui me parle, que ce soit un élève ou un adulte.
- J'adopte un comportement calme et respectueux à la bibliothèque, car cet endroit est un lieu pour se ressourcer, faire une recherche ou s'évader dans un livre.
- Si je suis victime ou témoin d'un incident nécessitant des premiers soins, je me dirige vers un adulte de l'école afin de l'informer de la situation et demander de l'aide.

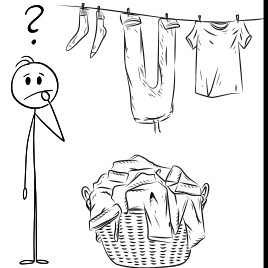


Tenue vestimentaire:

À l'ÉSO, il est demandé aux élèves de porter une tenue vestimentaire décente en tout temps... On parle ici de collaboration et de bienveillance!

Sont permis à l'école...

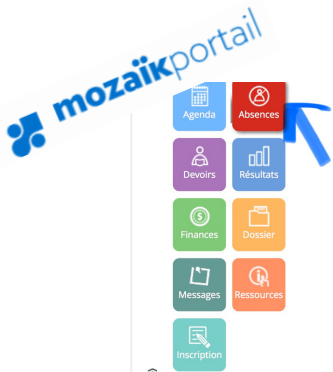
- Jupe, robe ou short dont la longueur atteint environ la mi-cuisse. Les fesses doivent être totalement couvertes.
- Camisole ou robe avec bretelles.
- Leggings opaques autorisés.
- Décolleté décent qui n'est pas plongeant et qui couvre le soutien-gorge.
- Pantalon porté à la hauteur des hanches et qui recouvre les sous-vêtements.
- Une distance raisonnable entre le vêtement du haut du corps et celui du bas.



Sont interdits à l'école...

- Vêtement en filet ou transparent (sauf si un autre vêtement conforme est porté en dessous).
- Camisole échancrée au niveau des aisselles.
- Décolleté plongeant.
- Vêtement ou accessoire affichant la discrimination, la violence, l'agressivité, la vulgarité ou ayant un caractère sexuel.

*La direction peut, en cours d'année, préciser les tenues vestimentaires ou les modes acceptables dans un milieu d'éducation.



Pour les parents:

Les absences doivent être motivées à l'intérieur de trois jours ouvrables. Il est important de motiver toute absence en téléphonant au (450) 491-8410 poste 8, ou par Mozaïk, en indiquant le nom de l'enfant absent, la date et le motif de l'absence.

Afin de rencontrer un membre du personnel, il faut prendre rendez-vous, par téléphone ou par courriel, au moins 24 heures à l'avance.

ENCADREMENT DE L'ÉVALUATION

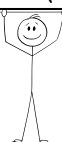
Tu peux réunir les conditions gagnantes!

L'ÉSO est soucieuse de t'offrir des conditions favorisant ta réussite.

C'est pourquoi les évaluations :

- doivent être faites lors d'un moment propice qui te laisse le temps nécessaire pour réaliser la tâche;
- doivent se dérouler dans un climat de calme;
- doivent respecter le principe d'équité;
- doivent respecter les mesures adaptatives prévues à ton plan d'intervention (s'il y a lieu) et tu es responsable d'en faire un rappel à l'enseignant si ces mesures sont oubliées.

T'es capable!



Étant l'acteur principal de tes évaluations, l'ÉSO souhaite te rappeler ceci:

- Une évaluation doit se préparer. Utilise ton carnet scolaire pour planifier du temps d'étude et prévoir des récupérations.
- Être absent une journée où il y a une évaluation de prévue, ça signifie devoir reprendre ce temps.
- Si tu dois vraiment t'absenter lors d'une évaluation, assure-toi de planifier le moment de reprise avec ton enseignant.
- Tu dois respecter le rendez-vous pour ta reprise, inscris-le à ton horaire et programme toi un rappel.
- Reporter une évaluation n'est pas la solution... Le plus tôt tu peux la reprendre, le mieux c'est.
- Si tu ne remets pas une trace évaluative selon les délais demandés, tes parents en seront informés et la note de «zéro» te sera attribuée en attendant. Une reprise ou un autre travail sera exigé pour une unique et dernière fois. La modification de ton résultat sera faite à ce moment, une fois le tout remis.
- Partir en voyage n'est pas un motif qui t'exempte de faire les évaluations. Il est de ta responsabilité de rattraper ce retard académique, ton enseignant n'est pas tenu de te donner des cours particuliers.

Ce que je peux faire pour m'impliquer dans ma réussite...

Je suis frais, disponible, sobre et j'ai bien dormi avant d'aller en classe.

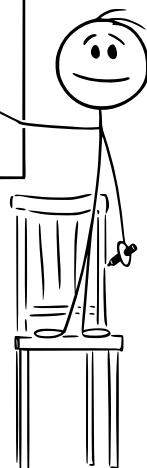
J'utilise mon carnet scolaire pour bien planifier mon horaire et mes temps d'étude.

Je m'informe du travail que je dois reprendre si je manque un cours.

En cas de besoin, je me présente en récupération du midi pour reprendre du travail, étudier ou demander des explications à mon enseignant.

Lorsque je fais mon horaire d'étude, je n'oublie pas de garder des moments pour mes passes-temps, mes amis et les repas en famille!

Aucune exception ne pourra être prise en considération, à moins d'un cas de force majeure.



LES INTERDITS

Ça, c'est non!



Dans toute société, il y a des règles à respecter et des interdits. Ne pouvant pas nommer la liste complète de tout ce qui peut être potentiellement interdit, l'humain a décidé de faire confiance à ce que nous appelons le gros bon sens. Voici donc les grandes lignes de ce qui est interdit à l'ÉSO.

- L'utilisation du téléphone cellulaire à l'intérieur de l'école ainsi que sur le terrain de l'école.
- L'utilisation d'écouteurs (de style «coquille» ou «air pods»), d'une tablette, d'une montre intelligente, de lunettes de vue connectées et prescrites ou de tout autre appareil électronique personnel.
- Toute manifestation de violence ou d'intimidation.
- Toute possession d'arme ou imitation d'arme.
- Toute forme de plagiat ou de tricherie.
- L'utilisation d'un sac en classe (sauf si une autorisation particulière de la direction a été émise).
- L'utilisation de patins à roues alignées, d'espadrilles à roues, de chaises pliantes, de radio ou de haut-parleur.
- La consommation et la possession de boissons énergisantes, d'alcool, de drogue, de tabac ou de produits de vapotage.
- La consommation de nourriture et boisson (autre que l'eau) en classe.
- La livraison d'un produit extérieur (ex. une pizza!) sur le terrain de l'école.
- Toute vente ou échange de produits avec autrui.
- L'utilisation du stationnement par des élèves (seul les cyclomoteurs sont autorisés dans l'endroit prévu à cet effet).
- La présence des personnes non autorisées (étrangers (jeunes ou vieux), ancien élève, élève suspendu) sur tout le territoire de l'école.
- Le déclenchement du système d'alarme (feu) sans motif réel d'urgence.
- Tout rassemblement non autorisé, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école.
- Le partage ou l'échange de casiers.
- Le port d'un manteau en classe, de bottes d'hiver ou de tout autre vêtement d'extérieur (pour des raisons d'hygiène et de sécurité).
- L'utilisation du transport scolaire après une ou des périodes sèches.

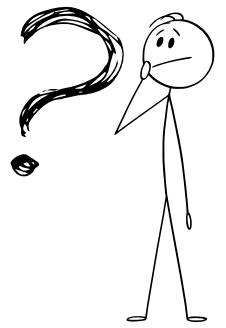
Pour les parents:

En cas d'urgence qui nécessite de communiquer avec votre enfant pendant les heures de classe, la direction de l'école secondaire d'Oka demande aux parents d'appeler au secrétariat de niveau afin que le message soit transmis à votre enfant, dans le respect du mode de vie.

*Vous trouverez l'information sur le site internet de l'école : <https://eso.cssmi.qc.ca>



IL SE PASSE QUOI SI...



Que se passera-t-il si tu ne respectes pas une des règles du mode de vie? Prends deux minutes pour lire ce qui pourrait t'arriver, plutôt que de le découvrir en temps réel!

Mesures de soutien:

- Rappel de la règle.
- Retour sur le comportement attendu et recherche de solution avec l'élève.
- Rencontres individuelles avec la T.E.S. et/ou la direction.
- Rencontre de l'élève et ses parents par un membre de la direction de l'école.
- Contrat personnalisé avec renforcement positif.
- Feuille de route permettant à l'élève une lecture plus objective de ses comportements.
- Mise en place d'un plan de sécurité.
- Communication régulière entre l'école et la maison.
- Tutorat, mentorat et/ou coaching.
- Réintégration progressive de l'élève à l'école ou dans la classe.
- Référence aux professionnels concernés (avec l'accord des parents).

Sanctions disciplinaires (éducatives et graduées)

- Avertissement (verbal ou écrit).
- Retrait de privilège.
- Geste réparateur et excuses verbales ou écrites.
- Perte de la pause ou du dîner.
- Réflexion écrite.
- Communication avec les parents.
- Retrait au local TAO (Temps d'Arrêt Obligatoire) avec du travail à compléter.
- Saisie de tout objet ou accessoire interdit, dangereux ou illégal.
- Remboursement ou remplacement du matériel endommagé ou manquant.
- Travaux compensatoires.
- Retenue pendant ou après les heures de cours.
- Suspension interne ou externe (retour avec les parents).
- Plainte à la Sûreté du Québec.
- Révocation de l'école.
- Révocation du centre de services scolaire.

*Après analyse de la situation et en respect du principe de gradation des sanctions, l'application des mesures et sanctions s'effectue selon le profil de l'élève, la nature, la gravité et la fréquence des comportements observés.

*Veuillez noter que l'école et son personnel se dégagent de toute responsabilité en cas de bris ou vol d'appareils électroniques lors de la confiscation puisque ces derniers sont **interdits** sur le terrain de l'école.

Extrait de la Loi sur l'instruction publique L.R.Q., c.I-13.3 SECTION III OBLIGATIONS DE L'ÉLÈVE 2012, c.19, a.3. - Article 18-1: L'élève doit adopter un comportement empreint de civisme et de respect envers le personnel [du centre de services scolaire] ainsi qu'envers ses pairs. Il doit contribuer à l'établissement d'un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire. À cette fin, il est tenu de participer aux activités de l'école qu'il fréquente concernant le civisme, la prévention et la lutte contre l'intimidation et la violence.



LES LIBELLÉS EXPLICITES

(Réf.: LIP, art 76 (2))



En tout temps...

Violence et intimidation:

- Toutes manifestations de violence ou d'intimidation sont proscrites en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire.

Possession de substances et/ou objets proscrits:

- Interdiction d'avoir en sa possession des substances et/ou des objets proscrits à l'école (ex.: drogue, arme blanche, etc.).

Droit de fouille:

- L'école est propriétaire du pupitre et du casier et, par conséquent, se réserve le droit de les ouvrir en tout temps et d'en fouiller le contenu.
- La direction de l'établissement pourrait également procéder à une fouille des effets personnels appartenant à l'élève ou lui ayant été prêtés (sacs, cellulaires, ordinateurs, etc.) si elle a des informations indiquant que ceux-ci pourraient contenir des preuves d'une infraction au Code de vie de l'établissement ou d'actes illégaux.

Sanctions dans les cas les plus graves:

- Dans les cas les plus graves, la direction d'école pourra demander au centre de services scolaire d'inscrire l'élève dans une autre école ou de l'expulser des écoles du centre de services scolaire (LIP, art.242).

Utilisation du cellulaire et autres appareils mobiles personnels par les élèves:

- Les élèves ne doivent pas apporter de téléphones cellulaires, d'écouteurs ou d'autres appareils mobiles personnels (ex. : montres intelligentes, ou lunettes ayant une caméra et/ou microphone, même si utilisées à titre de lunettes de vue) dans les salles de classe.

Pour consulter la loi sur l'instruction publique (LIP):
<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/l-13.3%20/>

APPARTENANCE

L'ÉSO: c'est TON école, implique toi!

L'ÉSO est plus qu'une bâtisse. L'ÉSO est un milieu de vie, une communauté à laquelle les élèves, les enseignants, le personnel et les parents peuvent s'identifier. Faire partie prenante de son milieu d'apprentissage, c'est un pas vers l'accomplissement de soi. De nombreuses activités font vivre l'ÉSO, à toi de les découvrir!

Comités, projets et coopératives:

Ton implication à un de ces comités te demandera au minimum un dîner par semaine ou aux deux semaines, selon le comité choisi.

- Amnistie internationale / Oxfam
- Magasin du monde
- Jeunesses étudiante communautaire (JEC)
- Café étudiant et magasin scolaire
- Groupe 101
- Potager d'ÉSO
- T.A.X.I.
- Comité environnement
- ÉSO-show
- L'équipe du costumier
- Réconciliation
- Comité spectacles
- Comité exposition
- ÉSO Design
- Arts visuels
- Journal étudiant
- Association jeunesse Sainte-Camille / Santé mentale (AJSC)
- ÉSO spectaculaire
- Conseil étudiant
- Comité loisirs et animation
- Et plus encore...

Finissants 5e secondaire - Comités des activités:

Ton implication à un de ces comités te demandera, au minimum, un dîner par mois.

- Comité du bal - maximum de 10 élèves (organisation, publicité, vente de billets et réalisation).
- Comité de l'album - maximum de 10 élèves (confection des pages, rédaction, publicité, vente et distribution).
- Comité des journées thématiques - maximum de 10 élèves (organisation et sélection des thématiques).

Activités du midi:

- Envir'Oka
- Radio étudiante
- Prêt de matériel sportif (ballons)
- Tournois sportifs
- Activités thématiques (Halloween, Noël, Saint-Valentin)
- Midis sportifs au gymnase
- Fillactive
- Bibliothèque et mobilivre
- Danse du vendredi
- Et plus encore...



APPARTENANCE

L'ÉSO: c'est TON école, implique toi!

Les équipes sportives:

- Athlétisme - ouvert à tous / championnat régional extérieur.
- Badminton - ouvert à tous / tournois individuels ou en équipe.
- Basketball - benjamin, cadet et juvénile masculin et féminin.
- Cross-Country - élèves sélectionnés / championnat régional.
- Dek Hockey - ouvert aux élèves de 3e, 4e et 5e secondaire.
- Flag football - benjamin, cadet et juvénile féminin.
- Volleyball - benjamin, cadet et juvénile masculin et féminin.



*Tu trouveras plus d'information concernant les modalités d'inscription aux équipes sportives sur le site internet de l'école: <https://eso.cssmi.qc.ca>

Club et comités sportifs non-compétitifs:

- Badminton - ouvert à tous, libre au gymnase.
- Basketball - ouvert à tous, libre au gymnase.
- Club de ski - ouvert à tous, 120 places, 4 à 6 sorties.
- Voyage de ski - ouvert à tous, 2 voyages, 48 places disponibles à chaque voyage.
- Hockey cosom - ouvert à tous, libre et tournoi au gymnase.
- Fillactive - offert aux filles seulement, entraînements variés.
- Volleyball - ouvert à tous, libre au gymnase.
- Club de plein-air - ouvert à tous, activités extérieures à l'école ou ailleurs.



Clubs culturels non-compétitifs:

- Les Calvaires d'Oka ligue A et B - ouvert à tous, équipe d'improvisation inter-école (camp de sélection).



Plusieurs services d'aide et d'accompagnement sont offerts à l'école:

- Intervention en toxicomanie et arrêt tabagique
- Animation et accompagnement des comités autonomes
- Animation à la vie étudiante
- Information scolaire et orientation
- Psychologue
- Psychoéducateur
- Technicienne en éducation spécialisée (T.E.S.)
- Clinique des jeunes (infirmière)

*Tu trouveras plus d'information concernant les services d'aide sur le site internet de l'école. <https://eso.cssmi.qc.ca>

As-tu une minute?

Tu as un ami qui te confie ses problèmes, tu as peut-être toi-même besoin de parler... Tu dois demander de l'aide à un adulte en qui tu as confiance. Nous sommes là pour t'aider!